

Fiche de recherche

52

La main-d'œuvre française exploitée par le III^e Reich (le « S.T.O. »)

Les recherches individuelles

En règle générale, les documents conservés au Centre historique des Archives nationales sont avant tout des dossiers généraux sur les conditions de l'exploitation de la main-d'œuvre française et les rapports franco-allemands. Les documents nominatifs y sont très rares.

Dans le cas de **recherches individuelles**, il convient de s'adresser, par l'intermédiaire de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la Défense (37, rue de Bellechasse, 75007 Paris), au **Bureau des archives des victimes des conflits contemporains**, situé à Caen. On y trouvera en particulier des contrats de travail, des dossiers de passeports, des fiches de prime d'équipement, des livrets individuels de travailleurs, des listes de travailleurs employés dans diverses firmes ou villes allemandes, ainsi que des fiches médicales de rapatriement.

On peut également s'adresser aux **Archives départementales**, où sont conservés notamment des documents relatifs aux réquisitions et aux bureaux de placement, des fiches individuelles de travail, des tableaux de départs et des listes de réfractaires. A titre d'exemple, voir l'inventaire suivant :

Archives départementales de la Mayenne, *Service du travail obligatoire de la Mayenne*, par Olivier Guyotjeannin sous la direction de Joël Surcouf, Laval, 1981 (consultable en salle des inventaires du Caran sous le n° 53/14).

L'introduction de cet inventaire offre un rappel historique très complet sur le S.T.O.

BIBLIOGRAPHIE

La main-d'œuvre française exploitée par le III^e Reich. Textes rassemblés et édités par B. Garnier et J. Quellien, avec la collaboration de F. Passera, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative (CRHQ), 2003 (actes du colloque international organisé à Caen en décembre 2001 par le CRHQ).

Les documents conservés au Centre historique des Archives nationales

Dossiers généraux sur les conditions de l'exploitation de la main-d'œuvre française et les rapports franco-allemands.

Ces dossiers proviennent de l'État français, de la Présidence du Conseil, des ministères, d'organismes spécifiques, des services allemands, de la Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France (CHOLF), du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et de fonds privés.

ÉTAT FRANÇAIS

- Secrétariat général du chef de l'État, série méthodique : relève, STO (2 AG 28).
- Secrétariat particulier du chef de l'État, dossiers de M. Goudard sur le STO : conditions de vie des ouvriers travaillant en Allemagne, camps de travailleurs, relève, attitude des autorités religieuses (2 AG 81-82).
- Cabinet civil: STO, main-d'œuvre en Allemagne, réfractaires, rapports entre les Chantiers de la Jeunesse et le STO, presse et radio; relève, opinion publique (2 AG 461); STO appliqué aux Alsaciens-Lorrains (2 AG 490); attitude des autorités religieuses (2 AG 492).
- Papiers de Roger Brian, chef de cabinet de Jean Jardel, secrétaire général à la viceprésidence du Conseil : relève (2 AG 543).
- Papiers de divers chargés de mission : STO et travail en Allemagne (2 AG 571, 586).
- Cabinet militaire : reclassement des militaires de carrière (2 AG 602); rôle de la Légion française des combattants à l'égard des prisonniers et des requis du STO (2 AG 604); attitude des autorités religieuses (2 AG 609).
- "Malle Pétain" : relève (2 AG 618).

Présidence du Conseil

- Dossiers du préfet Philippe Frantz, secrétaire du Comité interministériel de la main-d'œuvre : contexte réglementaire, effectifs des départs en Allemagne, recherche des réfractaires, encadrement et habillement des Français, conditions de vie en Allemagne, relations avec le Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne, rapports entre la Milice et le STO et entre les Chantiers de la Jeunesse et le STO, situation des travailleurs étrangers, questions disciplinaires (F⁶⁰ 1451-1452).
- Dossiers de M. Pillu, chargé de mission à la vice-présidence du Conseil : Commissariat général à l'Action sociale pour les Français travaillant en Allemagne, rapports des préfets sur la main-d'œuvre (F⁶⁰ 1454).
- Dossiers de la Délégation générale du Gouvernement dans les territoires occupés (DGTO), cabinet de Fernand de Brinon : organisation des services chargés de la main-d'œuvre en Allemagne (notamment le Commissariat général à la main-d'œuvre française en Allemagne), recrutement et propagande, négociations avec les autorités allemandes (F⁶⁰ 1484); Délégation de l'Éducation nationale auprès de la DGTO : étudiants et STO (F⁶⁰ 1554). Sur la question des étudiants et du STO, voir aussi les archives du ministère de l'Instruction publique (F¹⁷), de l'Académie de Paris (AJ¹⁶) et de divers

- établissements d'enseignement, tels que l'École normale supérieure de la rue d'Ulm (61 AJ), le Conservatoire national de musique et d'art dramatique (F^{21} et AJ^{37}), l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (AJ^{52}), l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (AJ^{53}).
- Dossiers du service "Libération des territoires envahis" (LTE): documentation sur le recrutement de la main-d'œuvre au service de l'Allemagne, l'organisation des services, les conditions de travail et de vie, la propagande, la relève et le STO, la résistance à l'envoi de travailleurs en Allemagne (F⁶⁰ 1706-1709).

Ministère du travail

- Commissariat général au STO, puis Commissariat général interministériel à la main-d'œuvre, puis Secrétariat général à la main-d'œuvre : courrier, notes et circulaires, instructions aux services régionaux et départementaux du STO (F²² non coté).
- Secrétariat général à la main-d'œuvre, Direction des mouvements de main-d'œuvre : conférences franco-allemandes, achèvement de la 3^e relève, départs en Allemagne (F²² 2024).
- Papiers de Jean Isméolari, inspecteur principal du Travail et de la Main-d'œuvre : textes législatifs et réglementaires, instructions, circulaires et notes de service, correspondance, états statistiques, rapports sur le fonctionnement de l'Office régional du travail de Paris, bulletins d'information des travailleurs français en Allemagne (F²² Isméolari non coté).

Secrétariat d'État à l'Économie nationale et aux Finances

 Délégation générale aux relations économiques franço-allemandes : main-d'œuvre française et étrangère pour l'Allemagne, relève, statistiques des départs, conditions de vie des ouvriers français en Allemagne, mise en œuvre des contrats de travail (F³⁷ 48-49).

Ministère de l'Intérieur

- Rapports franco-allemands : notes et rapports des préfets sur la relève (F^{1a} 3669).
- Documentation sur le STO provenant du BCRA et du Commissariat à l'Intérieur : circulaires, état d'esprit, réfractaires (F¹a 3775-3777).
- Main-d'œuvre en Allemagne, STO dans la Police, opérations de la relève et recherche de défaillants: textes législatifs et réglementaires, notes, note des autorités allemandes, comptes rendus, statistiques, correspondance (F⁷ 14889).
- Organisation Todt, STO et réfractaires : comptes rendus, ordonnances allemandes (F⁷ 15312).

Ministère de la Justice

 Procès des anciens responsables du ministère du Travail devant la Haute Cour de Justice : notamment René Belin (3 W 57-58), Hubert Lagardelle (3 W 202) et Marcel Déat (3 W 146).

Commissariat général à l'action sociale pour les Français travaillant en Allemagne (CGASFTA)

- Service de Paris : organisation, centres d'hébergement et de distribution, services sociaux (83 AJ 5-16).

- Délégation officielle française près le *Deutsche Arbeitsfront* en Allemagne : organisation, service intendance, service culturel, cinéma, tournées théâtrales, modélisme, bureau médical, action sociale **(83 AJ 17-36)**.

Délégation française près le *Reichsnährstand*

- Prisonniers de guerre français employés dans l'agriculture allemande, hommes de confiance, assistance médico-sociale (83 AJ 1-4).

Der Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich (Commandant militaire allemand en Belgique et dans le Nord de la France)

Division économique, Travail obligatoire et affaires sociales : organisation, législation, questions juridiques, assurances sociales, recrutement et répartition de la main-d'œuvre pour l'Allemagne, service médical, comptabilité (AJ⁴⁰ 98-133).

DER MILITÄRBEFEHLSHABER IN FRANKREICH (COMMANDANT MILITAIRE ALLEMAND EN FRANCE)

Division économique, Travail: statistiques des travailleurs français envoyés en Allemagne (AJ⁴⁰ 851); rapports sur l'action Sauckel, entreprises, comptes rendus de réunions, ordonnances et mesures diverses (AJ⁴⁰ 852-854); recrutement de travailleurs pour l'Allemagne (AJ⁴⁰ 855-859); examen médical, passeports et formalités (AJ⁴⁰ 860); transport des travailleurs français vers l'Allemagne (AJ⁴⁰ 861-862); assistance aux travailleurs (AJ⁴⁰ 863-864); salaires, conditions de travail, situation de l'emploi (AJ⁴⁰ 865-867).

Commission d'histoire de l'occupation et de la libération de la France et Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale

- Dossier dit "Archives du STO": circulaires et notes de service du Commissariat général au STO, puis Commissariat général à la main-d'œuvre, puis Secrétariat général à la main-d'œuvre, bulletins du Service des études (72 AJ 9-11).
- Pièces générales sur le STO, Bulletin du centre d'information du travail français en Allemagne, documents de propagande, listes de défaillants recherchés par la police, coupures de presse, correspondance avec les directeurs d'archives départementales (72 AJ 255).

FONDS PRIVÉS

- Papiers de Jean Bichelonne, ministre secrétaire d'État au Travail : politique générale de la main-d'œuvre, conférences Sauckel, rapports franço-allemands, opérations de relève, service de la Jeunesse ouvrière française travaillant en Allemagne (JOFTA), Commissariat général à la main-d'œuvre en Allemagne, usines "S" (72 AJ 1929-1931).
- Papiers de Jean-Jacques Heilmann, directeur des services pour la zone occupée du Commissariat à la lutte contre le chômage : relève, recrutement par les bureaux de placement, commission du "peignage" (72 AJ 2266-2267). À signaler également le témoignage oral de Jean-Jacques Heilmann (6 AV 767).
- Papiers d'Henri Maux, commissaire-adjoint à la lutte contre le chômage pour la zone sud (72 AJ non coté).
- Papiers de Mme Raffalovitch, administrateur civil au ministère du Travail : main-d'œuvre

- étrangère en Allemagne, relations avec les autorités allemandes (72 AJ 568, 575 notamment).
- Papiers de Jacques Bénet, liquidateur du Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés (MNPGD): action du Réseau "Renseignement et action en Allemagne", dit "Front intérieur allemand", dans les camps du STO, résistance de prisonniers de guerre et de travailleurs français en Allemagne hors des mouvements organisés (72 AJ 2176-2177).

Documents nominatifs

- STO, fiches de recensement de la classe 44 (environ un millier), sauvées de la destruction par M. André Briaud et concernant les départements de la Seine-Maritime et du Rhône (F²² non coté).
- Demandes d'exemption (F^{60} 1453, 1554).
- Décisions de la Commission d'appel en matière de sursis ou d'exemption du STO : dossiers individuels (\mathbf{F}^{22} Isméolari non coté).
- Fonds de Léon Ozenne (Archives du Groupement national des réfractaires et maquisards Section du X^e arrondissement de Paris) : dossiers individuels de réfractaires (72 AJ 2436-2441).

Matériel de propagande

- Affiches de propagande en faveur de la relève et du travail en Allemagne (72 AJ 1406-1435); tracts, affichettes et brochures (\mathbf{F}^{41} 300).

Témoignages de requis du STO

- Réponses à l'enquête lancée par le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale : Lot-et-Garonne et Morbihan (72 AJ 255-256).
- Témoignage oral de Jacques Magnan, ancien requis du STO (2 AV 1301-1302).
- Lettres d'un requis du STO, Michel Macé, à sa famille (72 AJ 2277).

© Centre historique des Archives nationales. Notice rédigée par Patricia Gillet, conservateur en chef (section du XX^e s.) – août 2006